



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Collège Robert de Mortain
Mortain

INSCRIPTION

SECRETARIAT COLLEGE

Tél. 02 33 59 00 76

Mél. ce.0500050h@ac-caen.fr

Mortain-Bocage, le 03/06/2022

Pour

Collège Robert de Mortain
Rue de la petite chapelle
50140 MORTAIN

Les parents d'élèves

Objet : Dossier d'inscription année scolaire 2022/2023

Afin d'organiser dans les meilleures conditions la prochaine rentrée scolaire, les documents, renseignés par vos soins, devront être remis au Collège **entre le lundi 13 et le vendredi 17 juin 2022**. Merci de bien vouloir prendre rendez-vous auprès du secrétariat.

Documents à fournir :

- La fiche de renseignements 2022/2023
- Une photocopie de la pièce d'identité de l'élève ainsi que du livret de famille (en cas de divorce ou de séparation merci de fournir également une copie de la décision du tribunal)
- Une photo d'identité récente (inscrire au dos le nom et le prénom de l'élève)
- La Fiche « Régime »
- La Fiche « Vie de l'élève »
- Relevé Identité Bancaire (RIB)
- Pour paiement de la demi-pension par prélèvement automatique (uniquement non-boursiers) : mandat de prélèvement SEPA dûment complété
- Le document d'information classe bilangue
- Une photocopie du carnet de santé (vaccinations)

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le secrétariat

FICHE DE RÉGIME ÉLÈVE – ANNÉE 2022/2023

NOM de l'élève : Prénom :

Niveau de classe de l'élève :

- Statut : Externe
- Demi-pensionnaire : 4 jours (lundi, mardi, jeudi, vendredi)
 5 jours (lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi)

Un changement de statut est possible uniquement au début d'un trimestre

↳ Transports scolaires Oui Non Si oui indiquer la ligne.....

➤ **Choix du régime de sortie : (voir notice explicative au dos)**

Régime 1 *Une décharge à l'année sera exigée pour les entrées et sorties ne correspondant pas aux horaires ordinaires d'entrée et sortie de l'établissement, à savoir 7h55 et 16h35, si votre enfant ne prend pas les transports à certains moments de la semaine.*

Régime 2

Régime 3

➤ **Autorisation de prise en charge par un tiers :**

J'autorise la prise en charge de mon enfant par les personnes suivantes :

NOM	Prénom	Lien avec l'enfant

Fait à Le

Signature du Responsable légal :

RÉGIMES DE SORTIE – ANNÉE 2022-2023

NOTICE EXPLICATIVE

Merci de lire attentivement cette notice et de bien choisir le régime de sortie adapté à la situation de votre enfant puis de bien vouloir compléter les informations demandées au verso.

Présence dans l'établissement – Autorisations de sortie

Les établissements ont une mission générale de surveillance à l'égard des élèves qui leur sont confiés. Pendant le temps scolaire, les élèves sont sous la responsabilité du Chef d'établissement. L'autorisation parentale écrite est un préalable aux sorties libres des mineurs. Selon le règlement intérieur du collège (modifié au CA du 18 juin 2020), voici les règles de fonctionnement des régimes de sorties :

- L'élève déposé par le bus doit impérativement entrer directement dans l'établissement.
- Un élève quittant le collège avant 16h35 ne peut pas revenir prendre le bus à 16h35.
- L'élève transporté doit obligatoirement prendre son bus devant le collège Robert de Mortain.
- Toute sortie du collège entre deux heures de cours est interdite.
- Les demi-pensionnaires ne sont pas autorisés à quitter le collège avant le repas du midi, excepté les DP4 le mercredi.

Les différents régimes sont valables pour toute l'année. Toute modification doit se faire par une demande écrite auprès du Chef d'Etablissement.

Ces informations figurent sur le carnet de correspondance de l'élève qui doit l'avoir tous les jours dans son sac, et le montrer à chaque sortie aux Assistants d'éducation.

Le régime de l'élève sera visible grâce à une pastille de couleur au dos du carnet de correspondance.

Régimes	Arrivée	Départ	Information
Régime 1 (rouge)	7h55	16h35	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Ce régime est obligatoire pour les élèves empruntant les transports scolaires. ♦ Les parents dont les enfants ne prennent pas les transports scolaires (externes ou DP) peuvent également choisir ce régime. ♦ Quel que soit l'emploi du temps de l'élève (permanence obligatoire pour les heures non assurées)
Régime 2 (orange)	à la première heure de son emploi du temps habituel	après la dernière heure de son emploi du temps habituel	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Accessible aux élèves n'empruntant pas les transports scolaires. ♦ Modification d'emploi du temps ou absence PREVUE : Permanence obligatoire jusqu'à la dernière heure de cours habituellement indiquée dans l'emploi du temps.
Régime 3 (vert)	à la première heure de cours assurée	après la dernière heure de cours assurée	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Accessible uniquement aux élèves ayant la possibilité de rentrer chez eux par leurs propres moyens (à pieds, en deux roues). ♦ Sortie autorisée même en cas d'absence imprévue d'un enseignant.

Pour toute sortie anticipée ne correspondant pas au régime de sortie de l'élève, ce dernier ne sera autorisé à quitter l'établissement qu'en présence d'un responsable et après signature du registre auprès du service de vie scolaire.

L'autorisation de sortie n'est pas une obligation de sortie. L'élève peut rester au collège à la fin des cours et se présenter pour travailler en étude ou au CDI.



Nom :

Prénom :

Niveau :

Pour une entrée en 6^{ème}, vous ne devez remplir que les parties II et III.

I. Service Scolarité :

Choix des options à l'entrée en 5e :

Langue Vivante 2 : Allemand (*uniquement si bilingue Allemand en 6^e*) Espagnol

Le choix d'une deuxième langue vivante est obligatoire à l'entrée en 5^e.

Langue et Culture de l'Antiquité (LCA - Latin) : OUI NON

(1h de latin par semaine en 5^e, 3h en 4^e et 3^e. Ce choix est un engagement sur 3 ans)

Choix des options à l'entrée en 4e :

Section sportive Escalade : OUI NON

(2x 1,5h de pratique sportive Escalade en 4^e et 3^e. Ce choix est un engagement sur 2 ans)

II. Service Infirmierie :

N° de sécurité sociale :

Projets d'accompagnement :

PAI PAP PPS ULIS UPE2A

Spécificités de santé :

Asthme

Allergie(s), préciser :

Autres, préciser :

Aucune

III. Service Intendance :

Régime : Externe Demi-pensionnaire

Choix du paiement : Prélèvement mensuel Chèque trimestriel

Responsable payant les frais scolaires :

Au cours de l'année précédente, avez-vous perçu les bourses nationales ? OUI NON



INFORMATIONS – SERVICE INTENDANCE

1. Tarifs de restauration et d'hébergement en vigueur en 2022

Trimestre	T1 (sept-dec)	T2 (janv-mars)	T3 (avril-juil)	Total
Demi-pension 4 jours (DP4)	163,34 €	122,50 €	122,50 €	408,34 €
Demi-pension 5 jours (DP5)	200,91 €	150,69 €	150,69 €	502,29 €

- Forfait 5 jours : déjeuner le lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi
- Forfait 4 jours : déjeuner le lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Important : Toute demande de modification de régime devra être effectuée par écrit et ne sera effective qu'au début du trimestre suivant (T2, 1^{er} janvier ; T3 : 1^{er} avril).

2. Modalités de règlement

La demi-pension peut se régler :

- Au trimestre, par chèque ou espèce.
- Mensuellement par prélèvement automatique sur votre compte bancaire, **après avoir complété le mandat de prélèvement SEPA en annexe**. A titre indicatif, neuf prélèvements pour l'année scolaire, suivant l'échéancier ci-dessous :

	Date	Forfait DP 4j (hors remises éventuelles)	Forfait DP 5j (hors remises éventuelles)
Trimestre 1	17/10/2022	60,00 €	70,00 €
	18/11/2022	60,00 €	70,00 €
	16/12/2022	50,00 € (*)	65,00 € (*)
Trimestre 2	17/02/2023	45,00 €	55,00 €
	17/03/2023	45,00 €	55,00 €
	17/04/2023	40,00 € (*)	50,00 € (*)
Trimestre 3	17/05/2023	45,00 €	55,00 €
	16/06/2023	45,00 €	55,00 €
	10/07/2023	40,00 € (*)	50,00 € (*)

(*) Reste dû prévisionnel de la période : le montant du troisième prélèvement de chaque trimestre est ajusté au coût réel du trimestre en question.

Remarque : Dans toutes les situations, il est indispensable de joindre un RIB avec le nom de l'élève dans l'éventualité où le service intendance ait un versement à effectuer sur votre compte.

3. L'aide sociale

a. Les bourses nationales

Les bourses nationales sont octroyées selon vos ressources. La demande est à formuler en ligne par l'intermédiaire de votre compte « Educonnect » entre le 1^{er} septembre et la mi-octobre. Une note d'information précise vous sera transmise à la rentrée scolaire, à ce sujet avec le barème pour le calcul de l'octroi de ces bourses.

b. Les fonds sociaux

Aides ponctuelles qui peuvent être accordées sur examen d'un dossier à retirer auprès du secrétariat, du secrétariat d'intendance ou du service social en faveur des élèves.

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

Référence unique du mandat :

Type de contrat : Créance Demi-Pension/Internat/Autres.

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez Agent comptable du lycée LEHEC à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de Agent comptable du lycée LEHEC.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :
- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

IDENTIFIANT CREANCIER SEPA

FR 03 ESD 612414

NOM ET PRENOM DE L'ELEVE :

Division :

Régime :

DESIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER

Nom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Pays :

DESIGNATION DU CREANCIER

Nom : Agent comptable du lycée LEHEC

Adresse : Route de la petite chapelle
Mortain

Code postal : 50140

Ville : MORTAIN-BOCAGE

Pays : FRANCE

DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER

IDENTIFICATION INTERNATIONALE (IBAN)

IDENTIFICATION INTERNATIONALE DE LA BANQUE (BIC)

										()
--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-----

Type de paiement : Paiement récurrent/répétitif

Paiement ponctuel

Signé à :

Signature :

Le (JJ/MM/AAAA) :

DESIGNATION DU TIERS DEBITEUR POUR LE COMPTE DUQUEL LE PAIEMENT EST EFFECTUE (SI DIFFERENT DU DEBITEUR LUI-MEME ET LE CAS ECHEANT) :

Nom du tiers débiteur :

JOINDRE UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE de votre compte courant (au format IBAN BIC)**Rappel :**

En signant ce mandat, j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par Agent comptable du lycée LEHEC. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je réglerai le différend directement avec Agent comptable du lycée LEHEC.

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.



Informations classe bilingue Anglais-Allemand

Les élèves qui s'inscrivent en 6^{ème} au collège Robert de Mortain ont la possibilité de choisir de s'inscrire en classe bilingue Anglais-Allemand. Celle-ci permet l'apprentissage d'une deuxième langue vivante dès l'entrée au collège.

Qu'apporte la classe bilingue aux élèves ? Quels sont ses avantages ?

- Elle contribue à la construction d'une identité européenne chez les jeunes et donc à une belle ouverture d'esprit.
- Elle permet aux élèves de CM2 de continuer la langue apprise à l'école primaire tout en commençant l'apprentissage d'une deuxième langue et donc d'avoir plus de temps pour s'approprier une LV2. L'allemand et l'anglais sont des langues cousines. Le berceau linguistique commun de ces deux langues permet très vite aux élèves d'établir des passerelles qui s'inscrivent dans une dynamique d'apprentissage complémentaire.
- Être en classe bilingue peut permettre d'envisager plus facilement une Section Euro au lycée.

La bilingue anglais-allemand : une filière dynamique !

- L'enseignement a un caractère ludique et la **communication est l'orientation principale de cet enseignement.**
- **Être en bilingue c'est pouvoir participer aux échanges et voyages scolaires avec l'Allemagne**, (programmes d'échange Sauzay et Voltaire, voyages linguistiques et culturels à Düsseldorf, Munich, Berlin au lycée...). Votre enfant découvrira non seulement une langue vivante, mais aussi une autre culture et d'autres modes de vie. En additionnant l'anglais et l'allemand, vous misez sur un duo gagnant, d'abord à l'école et, ensuite, dans la vie.
- Aujourd'hui, l'avenir professionnel dépasse les frontières et se joue de plus en plus souvent au niveau européen. Or, un européen sur quatre parle d'abord l'allemand. Demain, l'économie franco-allemande sera plus dense que jamais. Les opportunités de carrières internationales passionnantes se multiplient. Ingénieurs, gestionnaires, commerciaux de pointe, administrateurs... dans beaucoup de métiers modernes, avoir l'allemand dans son jeu est un atout non négligeable.

Comment fonctionne la classe bilingue ?

- Les élèves de la classe bilingue ont 6 heures de langues vivantes par semaine : **2h d'Allemand et 4h d'Anglais.**
- Le cursus bilingue se poursuit jusqu'en fin de classe de 3^{ème}
- Cette structure est **accessible à tous les élèves volontaires et motivés.** Tout le monde peut y participer il ne faut pas se l'interdire ! Le facteur essentiel, en ce qui concerne la réussite de ce parcours, reste le désir et la motivation du collégien.

Vous souhaitez davantage d'informations avant de faire votre choix ?

Contactez l'enseignante d'allemand du collège Robert de Mortain via l'adresse : monique.le-gall@ac-caen.fr

Inscription à l'option Bilingue Allemand

Je soussigné, (NOM, Prénom du responsable légal), responsable légal
de l'élève (NOM, Prénom de l'élève) inscrit en classe de 6^e au
Collège Robert de Mortain :

- Souhaite inscrire mon enfant à l'option **Bilingue allemand.**
Ceci est un engagement sur l'ensemble du collège.
- Ne souhaite pas inscrire mon enfant à l'option **Bilingue allemand.**

Signature du responsable légal de l'élève.

LISTE DE FOURNITURES SCOLAIRES COLLEGE ROBERT DE MORTAIN RENTREE 2022

- 1 cartable solide
 - 1 agenda
 - 1 trousser
 - 1 cahier de brouillon
 - stylos : bleu, noir, rouge, vert
 - 1 porte mine HB diamètre 0,5
 - surfeigneurs (2 couleurs)
 - 1 gomme blanche
 - 1 boîte de crayons de couleur
 - 1 boîte de feutre de couleur (pointe fine)+ **1 feutre noir pour les arts plastiques**
 - 1 règle plate graduée 30 cm
 - 1 compas
 - 1 équerre à 45 degrés
 - 1 rapporteur transparent plein gradué en degré
 - 1 paire de ciseaux (18 ou 20 cm)
 - 1 tube de colle
 - 1 rouleau de ruban adhésif
 - crayon : HB
 - 3 pinces : une brosse, un pinceau fin, un moyen
 - écouteur audio (pour les langues vivantes) FACULTATIF
 - 1 cadenas (obligatoire pour les 6ème, à prévoir pour les 5ème à raison d'un casier pour 2 élèves)
 - 1 clé USB **qui servira aussi en arts plastiques**
- EPS : Les vêtements sont marqués (nom et classe), SAC de sport, 1 survêtement ou 1 short, des chaussures de sport (Différentes de celles de la journée),
 Pas de chaussures type converse ou tennis de ville, Elastique et barrettes pour attacher les cheveux, serviette et savon.
 NATATION : bonnet de bain, lunettes de piscine, maillot de bain.

	FORMAT			ENSEMBLE DES MATIERES	MATHS	SVT	SCIENCES PHYSIQUES (5ème, 4ème, 3ème)	FRANCAIS	HISTOIRE GEOGRAPHIE	ANGLAIS	ALLEMAND	ESPAGNOL	TECHNOLOGIE	EDUCATION MUSICALE	ARTS PLASTIQUES	LATIN
CAHIER	24X32	sans spirale	grands carreaux		2				2	1	1	1 (5ème, 3ème)		1		1
CAHIER	PETIT		grands carreaux							1						
CLASSEUR	21X29,7															
CAHIER D'EXERCICE						1										
CARNET											1					
REPertoire												1 (5ème)				1
INTERCALAIRES																
PROTEGE CAHIER	24X32				2											
POCHETTES PLASTIQUES PERFOREES																
POCHETTE DE FEUILLES DE DESSIN	24X32															2
POCHETTE PAPIER CALQUE	24X32															1
POCHETTE A RABATS		CARTONNEE			1											
FEUILLES SIMPLES PERFOREES	21X29,7		grands carreaux													
COPIES DOUBLES	21X29,7		grands carreaux													
PORTE-VUES 80 VUES minimum																1
CALCULATRICE		TYPE COLLEGE			1											

En Anglais : tout cahier commencé en fin d'année scolaire peut être utilisé l'année suivante

En Allemand : au choix 1 classeur ou 1 grand cahier

En Espagnol : tout cahier commencé en fin scolaire peut être utilisé l'année suivante, conserver le répertoire commencé en 5ème

En Français : chaque enseignant demandera à ses classes les fournitures nécessaires en septembre

Pour des raisons de sécurité et de propreté, les cutters, les feutres indélébiles et les déodorants aérosols sont interdits.

